Du projet aux résultats

Titulaires
Ouindpanga Samadoulougou (Coordonnateur), Alain LEVEQUE et Lionel Larcin

Mnémonique du cours
SAPU-L4122

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
Deuxième quadrimestre

Campus
Erasme

Contenu du cours

- Elaboration d'un protocole de recherche : parties scientifiques (justification, recherche bibliographique, question de recherche, hypothèse, objectifs, méthodologie), éthique et logistique
- Elaboration d'un cadre conceptuel
- Méthodes d'échantillonnage
- Ethique et bonne pratique dans la gestion des bases de données
- Analyses d'une base de données

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif global est que : « l'apprenant soit capable de mettre en œuvre une démarche complète de recherche quantitative en santé publique »

Cet objectif se décline en objectifs pédagogiques pour deux activités d'apprentissage (AA) :

- AA1 : Elaboration d'un projet de recherche (hypothèse, cadre de référence, bonne pratique et éthique) (A. Levêque et Y. Coppieters)
- AA2 : Méthodes de sondage et mise en situation : exercice d'intégration, interprétation des résultats (F. Kirakoya)

Les objectifs d'apprentissage spécifiques sont :

- Connaître les différentes étapes pour planifier et développer un protocole de recherche
  - Elaborer un protocole de recherche : décrire de façon précise et claire ce que le chercheur veut faire et comment il va le faire
  - Concevoir un cadre conceptuel qui guide le choix des questions, hypothèses et objectifs de recherche
  - Familiariser les étudiants avec les concepts d'éthique et de bonnes pratiques dans la réalisation et la gestion des études mais également dans la gestion de bases de données issues de ces études et renfermant notamment des données à caractère personnel
- Elaborer une méthodologie de recherche quantitative
- Appréhender les pratiques et difficultés dans la gestion des bases de données de santé
- Connaître les différents types d'échantillonnage et calculer une taille d'échantillon
- Analyser les résultats de la recherche (analyses statistiques et épidémiologiques)
- Rédiger les différents résultats de la recherche sous différentes formes

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme co-requis

MEMO-L501 | MémoireEpidémiologie & biostatistique | 15 crédits , SAPU-L5216 | Application des méthodes quantitatives dans les questions prioritaires de santé | 10 crédits et SAPU-L591 | StagesEpidémiologie & Biostatistiques, y compris les séminaires transversaux | 10 crédits

Connaissances et compétences pré-requises

Pas de prérequis. Cependant, la matière de l'UE SAPU-L-4110 (Epidémiologie général) doit être pleinement acquise pour appréhender cette UE.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral, débats encadrés, travail de groupe et/ou individuel, retour réflexif sur l'expérience des participants.

Un accompagnement de proximité sera proposé pour l'élaboration du protocole (individuel ou en binôme)

Mobilisation de ressources bibliographiques. *Pour cela, Mme Vos, assistante pour ce cours, proposera certains moments, lors des séances, pour guider les étudiants pour leur recherche bibliographique.*

Travail d'intégration.

Ressources et échanges sur l'Université virtuelle.

Contribution au profil d'enseignement

COMPETENCES TECHNIQUES

Compétence 1: Analyser les principaux enjeux de santé publique

1.1. Décrire un enjeu ou un problème de santé publique dans son contexte

1.2. Présenter des tendances de l'état de santé des populations et leurs déterminants

1.3. Faire le lien avec les fondements scientifiques, l'histoire et les principaux éléments et stratégies des Sciences de la santé publique

1.4. Utiliser les concepts, les modèles scientifiques et les stratégies développés dans différentes disciplines

Compétences 4 : Réaliser des recherches autour d'enjeux et stratégies de sante publique

4.1. Elaborer un protocole de recherche en mobilisant les connaissances et méthodes de santé publique

4.2. Collecter les informations à partir de sources d'informations scientifiques et en lien avec la problématique, à travers les méthodes et technologies appropriées

4.3. Analyser les données qualitatives et quantitatives à travers les techniques et les technologies adaptées aux objectifs visés

4.5. Appliquer les codes de pratiques éthiques dans la récolte, la sauvegarde, l'analyse et la diffusion des données de recherche

4.6. Evaluer la qualité et les limites des méthodes de recherche utilisées et des résultats obtenus

4.7. Interpréter l'information récoltée considérant le contexte éthique, politique, scientifique, socioculturel et économique et suivant une

approche systémique

4.8. Formuler des recommandations suivant les résultats de la recherche et prenant en compte le contexte et les questions d'équité, de justice sociale, de redevabilitéCOMPETENCES ORGANISATIONNELLES

Compétence 5: Organiser son travail individuel et en équipe

5.1. Planifier son travail afin d'obtenir les résultats attendus dans les délais prévus

5.3. Mobiliser les ressources, les techniques et les

technologies appropriées dans un souci d'efficacité et d'efficience

5.5. Réaliser des tâches variées de manière autonome

5.7. Collaborer au sein d'une équipe

Références, bibliographie et lectures recommandées

Cf. portefeuille de lecture sur l'UV

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

Prof. Yves Coppieters

Yves.coppieters@ulb.be

Prof. Fati Kirakoya

fkirakoya@ulb.ac.be

Méthode(s) d'évaluation

Travail de groupe

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation se fera sur base de deux parties :

- L'élaboration et la présentation du protocole de recherche
- L'analyse et la présentation des résultats de recherche (à partir d'une base de données qui sera mise à la disposition des étudiants)

Le travail se fera par binôme (élaboration du protocole, analyse et présentation des résultats). Une attention particulière sera mise dans l'évaluation sur les techniques d'échantillonnage et le calcul de la taille de l'échantillon.

Pour l'élaboration du protocole, sur base de la thématique des données qui seront analysées, chaque groupe recevra une thématique à traiter comme « point de départ ».

L'évaluation du protocole se fera sur base d'un travail écrit (40%). La présentation du protocole, l'analyse et la présentation des résultats de recherche se feront oralement et sur base d'un travail écrit (60%).

Les présentations orales se feront devant un des 3 jurys. Elles consisteront à 10 minutes de présentation synthétique des éléments clés du protocole et des résultats d'analyse. Cette présentation sera suivie de 20 minutes de questions par le jury.

La réussite sera effective pour toute note de 10/20 ou plus sur l'ensemble des travaux attendus. Si cette note est intérieure à 10/20, l'étudiant représentera l'ensemble des travaux.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Le premier moment d'évaluation sera coté sur 20 points (protocole de recherche écrit)

Le second moment d'évaluation sera coté sur 30 points (présentation de l'exercice d'intégration) lors d'une journée de restitution.

La cote globale de l'UE sera une moyenne de ces deux parties évaluées décrites ci-dessus. frfra

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à l'école de Santé publique

MA-SAPU | Master en sciences de la santé publique | finalité Epidémiologie et biostatistique/bloc 1, finalité Santé environnementale/bloc 1, finalité Santé environnementale/bloc 2, finalité Politiques, systèmes et promotion de la santé/bloc 1, finalité Politiques, systèmes et promotion de la santé/bloc 2, finalité Gestion des établissements et services de soins/bloc 1 et finalité Gestion des établissements et services de soins/bloc 2